



SYSTÉMATISATION DE BONNES PRATIQUES

UNITÉ POUR LES AFFAIRES DE TRAFIC
ILLICITE DE MIGRANTS (UATIM)

IOM PANAMÁ



SYSTÉMATISATION DE BONNES PRATIQUES
**UNITÉ POUR LES AFFAIRES DE TRAFIC
ILLICITE DE MIGRANTS (UATIM)**

OIM PANAMA

CRÉDITS

Tous droits réservés. Aucune partie de ce document ne peut être reproduite, stockée dans un système de récupération ni transmise sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autre, sans le consentement préalable de l'éditeur.

Les limites et les noms indiqués, ainsi que les désignations utilisées sur les cartes de ce document, suivent les noms et la terminologie utilisés par les Nations Unies et n'impliquent pas une approbation officielle ou une acceptation par l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

Cette publication a été rendue possible grâce au soutien du Bureau de la Population, des Réfugiés et des Migrations du Département d'État des États-Unis (PRM), dans le cadre du Programme régional sur la migration. Cependant, les points de vue exprimés ne reflètent pas nécessairement les politiques officielles du gouvernement des États-Unis d'Amérique.

Chef de Mission : Giuseppe Loprete

Coordination du projet : Idiam Osorio

Équipe impliquée : Abdiel Mena y Rina Castillo

Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) Panama

Adresse : Calle Vicente Bonilla, Edificio 110, Ciudad del Saber, Clayton

Courrier électronique: iompanama@iom.int

Date de Publication: 2023

Publication élaborée par le Hub Régional de Knowledge Management sur les Migrations en collaboration avec l'équipe de mise en œuvre du projet.

Bureau Régional pour l'Amérique centrale, l'Amérique du Nord et les Caraïbes

Adresse e-mail de contact: kmhubregional@iom.int

Site web: <https://kmhub.iom.int/es>

Contactes:

Abdiel Mena – abdmena@iom.int (Associé Senior de Projet)

Idiam Osorio – iosorio@iom.int (Officier National de Gestion Migratoire)

Rina Castillo – ricastillo@iom.int (Consultante - Assistance technique pour le renforcement des capacités de l'Unité des Affaires de Trafic Illicite de Migrants (UATIM) et des fonctionnaires gouvernementaux en matière de gestion migratoire)

ABRÉVIATIONS

BP	Bonne Pratique
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations
PNTIM	Plan National sur le Trafic Illicite de Migrants
UATIM	Unité pour les Affaires de Trafic Illicite de Migrants
TIM	Trafic Illicite de Migrants
SNM	Service National de Migration

TABLE DES MATIÈRES

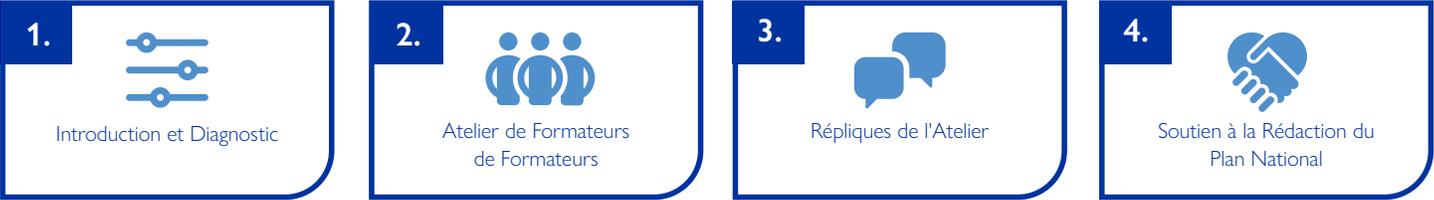
CREDITS.....	3
ABREVIATIONS.....	4
TABLE DES MATIÈRES.....	5
Fiche de la Bonne Pratique.....	6
Introduction.....	7
Contexte.....	8
Description de la Bonne Pratique.....	8
Mise en Œuvre de la Bonne Pratique.....	10
LEÇONS APPRISES.....	11
RECOMMANDATIONS.....	12

FICHE DE LA BONNE PRATIQUE

BONNE PRATIQUE	Soutien au développement des capacités de l'Unité pour les Affaires de Trafic Illicite de Migrants (UATIM) et d'un Plan National de Lutte Contre le Trafic Illicite de Migrants (PNTIM) au Panama
DESCRIPTION	Afin de soutenir l'UATIM récemment créée, l'OIM a organisé un atelier de formateurs de formateurs sur le Trafic Illicite de Migrants (TiM) pour que les fonctionnaires du Service National de Migration (SNM) puissent former les fonctionnaires de l'État dans tout le pays sur ce délit. De plus, l'OIM a apporté un soutien technique et logistique dans la rédaction et la révision conjointe du projet du Plan National de Lutte Contre le Trafic Illicite de Migrants au Panama, en créant un espace pour sa discussion avec les institutions et organisations qui jouent un rôle dans la matrice d'intervention.
OBJECTIF	Fournir des compétences et un soutien technique à la nouvelle unité administrative chargée du Trafic Illicite de Migrants.
LIEU	Panama
BENEFICIAIRES	Fonctionnaires publics de l'État, Gouvernement Panaméen.

PHASES DE LA MISE EN ŒUVRE

La mise en œuvre de cette initiative a été divisée en phases stratégiques pour garantir une exécution efficace et un impact durable dans le renforcement de l'Unité pour les Affaires de Trafic Illicite de Migrants (UATIM) et le développement du Plan National de Lutte Contre le Trafic Illicite de Migrants au Panama. Ces phases sont décrites ci-dessous:



INTRODUCTION

L'Unité pour les Affaires de Trafic Illicite de Migrants (UATIM) du Panama, créée en vertu de la Loi 36 du 24 mai 2013, est devenue une entité essentielle dans la lutte contre le trafic illicite de migrants au Panama. Sa mission est de s'attaquer à cette infraction transnationale de manière efficace, en protégeant les droits de l'homme des personnes migrantes et en renforçant la capacité de l'État panaméen à prévenir et à lutter contre le trafic illicite de migrants.

Dans le cadre de cet effort, l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) a joué un rôle crucial en collaborant étroitement avec l'UATIM pour développer des compétences, fournir des conseils techniques et soutenir la création du Plan National de Lutte Contre le Trafic Illicite de Migrants au Panama. Cette collaboration s'est concentrée sur le renforcement des compétences des fonctionnaires de l'UATIM et d'autres institutions étatiques connexes, ainsi que sur la sensibilisation au niveau national sur l'importance de lutter contre cette infraction.

Ce document vise à systématiser cette précieuse expérience de collaboration entre l'UATIM et l'OIM, en mettant en lumière les phases clés de mise en œuvre, le contexte dans lequel cette initiative s'est déroulée, et les leçons apprises qui peuvent être utiles à d'autres pays confrontés à des défis similaires dans la lutte contre le trafic illicite de migrants. La collaboration entre l'UATIM et l'OIM a démontré comment le renforcement des capacités et la coopération interinstitutionnelle peuvent être fondamentaux pour lutter contre cette infraction complexe et protéger les droits des personnes migrantes.



Matériel utilisé pour identifier les documents frauduleux par les participants à l'atelier.

Contribution de la pratique aux ODD (Objectifs de développement durable)

SDG 10 - Reduce Inequalities

ODD 10 - Réduire les inégalités
Objectif 10.7 - Faciliter la migration et la mobilité des personnes de manière ordonnée, sûre, régulière et responsable, notamment grâce à la mise en œuvre de politiques de migration planifiées et bien gérées.

ODD 16 - Paix, justice et institutions solides

Objectif 16.1 - Réduire considérablement toutes les formes de violence et les taux de mortalité qui y sont liés partout.

Objectif 16.6 - Mettre en place des institutions efficaces, responsables et transparentes à tous les niveaux.

Objectif 16.7 - Garantir une prise de décision réactive, inclusive, participative et représentative à tous les niveaux.

Objectif 16.A - Renforcer les institutions nationales pertinentes, y compris grâce à la coopération internationale, afin de renforcer les capacités à tous les niveaux, en particulier dans les pays en développement, pour prévenir la violence et lutter contre le terrorisme et la criminalité.

Contribution de la pratique au Pacte Mondial pour les Migrations :

Objectif 9 du Pacte mondial pour les migrations - Renforcer la réponse transnationale au trafic illicite de migrants.



Participants de la réplique de l'atelier interinstitutionnel organisé à Penonomé, Rép. du Panama

CONTEXTE

La création de l'Unité pour les Affaires de Trafic Illicite de Migrants (UATIM) au Panama est survenue en réponse à la nécessité de faire face à un problème croissant et préoccupant dans la région : le trafic illicite de migrants. Cette infraction, telle que définie dans le Protocole, consiste à faciliter l'entrée illégale d'une personne dans un État partie dont elle n'est ni ressortissante ni résidente permanente dans le but d'obtenir, directement ou indirectement, un avantage financier ou un autre avantage matériel¹. elle nécessitait une réponse efficace de la part de l'État panaméen².

L'UATIM a été établie initialement en vertu de la Loi 36 du 24 mai 2013, qui conférait à cette unité la responsabilité de concevoir, mettre en œuvre et suivre le Plan National de Lutte Contre le Trafic Illicite de Migrants, entre autres fonctions. Cependant, ce n'est qu'à partir de 2021 que l'UATIM a commencé à se consolider en tant qu'entité administrative technique au sein du Service National de la Migration du Panama, grâce à la Résolution 28219 du 18 novembre 2021.

Cette période initiale de création de l'UATIM a marqué une étape importante dans la lutte contre le trafic illicite de migrants au Panama. À mesure que l'unité se mettait en place et définissait ses compétences, il devenait évident qu'il était essentiel de renforcer les capacités de ses fonctionnaires et des autres acteurs étatiques concernés dans la détection, la prévention et la répression de cette infraction.

C'est dans ce contexte que l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) a collaboré étroitement avec l'UATIM, en développant une initiative stratégique pour soutenir le renforcement des capacités et la rédaction d'un premier projet du Plan National de Lutte Contre le Trafic Illicite de Migrants au Panama. Cette initiative visait non seulement à renforcer la réponse de l'État au trafic illicite de migrants, mais aussi à sensibiliser au niveau national sur la gravité de cette infraction et l'importance de la traiter de manière globale.

¹ Protocole contre le Trafic Illicite de Migrants par Terre, Mer et Air, qui complète la Convention des Nations Unies contre la Criminalité Transnationale Organisée.

Disponible en https://www.oas.org/juridico/spanish/tratados/sp_proto_cont_tr%C3%A1fi_l%C3%ADci_migra_tierra_mar_aire_comple_conve_nu_cont_delin_organ_transn.pdf fecha de consulta 13 de octubre de 2023

² Remarque : En République du Panama, la législation, en particulier le Code pénal, prévoit non seulement l'entrée mais aussi la sortie du territoire national à des fins de trafic illicite de migrants.. Disponible en <https://ministeriopublico.gob.pa/wp-content/uploads/2016/09/codigo-penal-2016.pdf>

DESCRIPTION DE LA BONNE PRATIQUE

Cette Bonne Pratique présentée se concentre sur le soutien fourni par l'Organisation Internationale pour les Migrations (OIM) à l'Unité pour les Affaires de Trafic Illicite de Migrants (UATIM) au Panama. Cette collaboration avait pour objectif principal de renforcer les capacités de l'UATIM et de contribuer à la lutte contre le Trafic Illicite de Migrants (TIM) dans le pays.

I. Atelier de Formateurs de Formateurs sur le Trafic Illicite de Migrants :

La première partie de cette Bonne Pratique a été axée sur la conception et la mise en œuvre d'un Atelier de Formateurs de Formateurs sur le Trafic Illicite de Migrants. Cet atelier a été développé en réponse à la nécessité de former des agents du Service National de Migration (SNM) hautement qualifiés pour diriger la formation et la sensibilisation d'autres fonctionnaires de l'État dans tout le territoire panaméen. Cette phase a formé un total de vingt (20) formateurs. L'atelier a été structuré de manière exhaustive et rigoureuse, abordant les aspects clés suivants :

- **Cadre Légal et Conceptuel :** Les participants ont acquis une connaissance approfondie de la législation nationale et internationale liée au TIM. Les protocoles et accords régionaux et internationaux pertinents ont été explorés.
- **Détection et Prévention :** Des outils et des stratégies ont été fournis pour la détection précoce du TIM et la prévention de cette infraction. Les participants ont appris à identifier les personnes potentiellement victimes de trafic illicite de migrants et les trafiquants, ainsi qu'à comprendre les signaux d'alerte.
- **Assistance et Protection des Migrants Victimes du TIM :** L'assistance et la protection des migrants victimes du TIM sont essentielles. Dans ce contexte, des directives claires et des protocoles ont été fournis pour la gestion appropriée des personnes touchées par cette infraction, avec un accent particulier sur les droits de l'homme et la perspective de genre.



Espace retour d'expérience à la conférence interinstitutionnelle.

DESCRIPTION DE LA BONNE PRATIQUE

- **Coopération Interinstitutionnelle** : Étant donné que le TIM est une infraction transnationale impliquant de multiples acteurs, la coopération et la coordination entre différentes institutions étatiques, notamment le Service National de Migration, le Service National des Frontières, le Ministère du Développement Social, la Police Nationale, le Ministère Public et d'autres, ont été promues. Les participants ont compris l'importance de travailler ensemble pour relever ce défi.

- **Renforcement de l'UATIM** : La formation n'a pas seulement porté sur les connaissances et compétences, elle a également mis l'accent sur le renforcement de l'UATIM en tant qu'entité administrative technique du Service National de Migration. Les fonctionnaires de l'UATIM ont été habilités à diriger des initiatives liées au TIM au niveau national.

Cet atelier a été mené avec succès, et les participants ont acquis les compétences nécessaires pour devenir des formateurs de

formateurs dans leurs domaines de travail respectifs. Cela a permis la multiplication des connaissances et des compétences à l'échelle nationale, ce qui a eu un impact significatif dans la lutte contre le TIM au Panama.



Les participants de la réplique de l'Atelier de Panama City réalisent un travail de groupe.

II. Répliques de l'Atelier au Niveau National :

La deuxième partie de la Bonne Pratique a consisté en la réplique de l'atelier de Formateurs de Formateurs dans diverses provinces du Panama. Cette phase est considérée comme essentielle, car elle a permis d'atteindre un public plus large de fonctionnaires gouvernementaux et de renforcer la capacité de réponse à l'échelle nationale. Les répliques ont été menées dans diverses provinces de la République du Panama, avec la participation d'institutions étatiques clés et d'autres organisations, couvrant une variété de zones géographiques, et ont touché un total de 400 fonctionnaires, appartenant à des entités liées à la réponse au trafic illicite de migrants.

Chaque réplique a été adaptée aux besoins et aux réalités spécifiques de la région où elle a eu lieu. Les formateurs formés lors de l'atelier initial ont joué un rôle clé dans la prestation de ces ateliers de réplique. Lors de ces répliques, les connaissances acquises lors de l'atelier principal ont été renforcées, et une plus grande sensibilisation au TIM au sein des communautés locales a été encouragée.

Les répliques de l'atelier ont été menées de manière participative et dynamique, en utilisant des méthodologies pédagogiques efficaces. Les participants ont acquis non seulement des connaissances théoriques, mais ont également participé à des exercices pratiques et à des scénarios simulés pour améliorer leurs compétences en matière de détection et de gestion du TIM.

Cette phase de mise en œuvre s'est distinguée par sa portée nationale et sa capacité à toucher un large éventail de fonctionnaires, y compris

ceux des zones reculées où la présence de l'État est limitée. De plus, les répliques ont contribué à établir un réseau de fonctionnaires formés et engagés dans la lutte contre le TIM dans tout le pays.

III. Soutien à la Rédaction et à la Diffusion du Plan National de Lutte Contre le Trafic Illicite de Migrants:

La troisième partie de cette Bonne Pratique se concentrait sur le soutien apporté par l'OIM à l'UATIM dans la rédaction et la diffusion du projet du Plan National de Lutte Contre le Trafic Illicite de Migrants (PNTIM) au Panama. Ce plan a été conçu comme un outil stratégique qui fournirait une base solide pour la lutte contre le TIM dans le pays pour la période 2024-2028.

Le processus d'élaboration du projet du PNTIM a été participatif et inclusif, impliquant de multiples acteurs étatiques et non étatiques, tels que le Service National de Migration, le Ministère des Affaires Étrangères, la Police Nationale, le Ministère Public, les Organisations Internationales, les Organisations de la Société Civile, entre autres. L'objectif était de créer un plan intégral qui aborderait toutes les dimensions du TIM, de la prévention à l'assistance aux victimes et à la coopération internationale.

Le plan s'est appuyé sur une analyse rigoureuse de la situation, comprenant l'identification des tendances, des défis et des opportunités dans la lutte contre le TIM au Panama. Les meilleures pratiques internationales ont été prises en compte et adaptées au contexte national.

DESCRIPTION OF THE GOOD PRACTICE

Une fois terminé, le projet du plan a été largement présenté et discuté avec les acteurs impliqués, et une campagne de sensibilisation sur son contenu a été menée. Ce processus a assuré l'alignement de tous les acteurs dans la lutte contre le TIM et a favorisé un engagement commun pour sa mise en œuvre.

Le projet du Plan National de Lutte Contre le Trafic Illicite de Migrants est devenu une référence stratégique pour l'UATIM et ses partenaires dans la lutte contre cette infraction. Sa mise en œuvre contribuera de manière significative à la réduction du TIM au Panama et à la réalisation des Objectifs de Développement Durable liés à la réduction des inégalités (ODD 10) et au renforcement des institutions solides (ODD 16). Actuellement, il est en attente de l'adoption par l'État sous forme de décret.

En résumé, cette Bonne Pratique se caractérise par son approche globale de la formation, de la sensibilisation et du développement stratégique dans la lutte contre le Trafic Illicite de Migrants. Elle s'est avérée être une stratégie efficace pour renforcer la capacité de l'État panaméen et promouvoir la coopération interinstitutionnelle dans la prévention et la lutte contre cette infraction transnationale.



Les forces de sécurité ont participé à ces répliques.

MISE EN ŒUVRE DE LA BONNE PRATIQUE

La mise en œuvre de cette bonne pratique s'est déroulée en trois phases interconnectées, chacune ayant ses propres objectifs et résultats clés :

I. Création et Structuration de l'UATIM (Unité pour les Affaires de Trafic Illicite de Migrants) :

Cette phase a marqué le début de la collaboration entre l'UATIM et l'OIM. Elle s'est concentrée sur la création et la définition de l'UATIM en tant qu'entité technique administrative du Service National de Migration, avec des compétences claires et des fonctions spécifiques liées au TIM. Les principaux jalons de cette phase ont inclus :

- **Établissement Légal** : L'UATIM a été créée par la Loi 36 du 24 mai 2013, qui traitait du trafic illicite de migrants et des activités connexes. Cependant, sa structuration a été officialisée en novembre 2021 par la Résolution 28219. Ce processus a posé les bases légales de son fonctionnement.

- **Définition des Compétences** : Au cours de cette phase, les compétences et les responsabilités de l'UATIM ont été définies, y compris la conception, la mise en œuvre et le suivi du Plan National de Lutte Contre le Trafic Illicite de Migrants. Cela a assuré que l'UATIM avait un mandat clair et les pouvoirs nécessaires pour mener à bien son travail.

- **Ressources Humaines** : La sélection et l'embauche de personnel spécialisé qui formerait l'UATIM ont été entreprises. Cela impliquait l'identification de profils professionnels appropriés pour traiter le TIM et garantir l'efficacité de l'unité.

- **Équipement et Logistique** : Le Service National de Migration a fourni à l'UATIM l'équipement et l'espace nécessaires pour commencer à fonctionner efficacement. Cela comprenait l'infrastructure technologique et de communication requise. L'OIM a pu accompagner ce processus.

La mise en œuvre de cette Bonne Pratique a été une réussite grâce à la collaboration étroite entre l'UATIM et l'OIM dans le renforcement des capacités et de la réponse au trafic illicite de migrants au Panama.

II. Renforcement des Capacités et Formation des Formateurs :

Une fois que l'UATIM a été établie, la phase suivante a mis l'accent sur le renforcement des capacités de son personnel et la formation des formateurs. Cela a impliqué la mise en œuvre de l'Atelier de Formateur de Formateurs sur le Trafic Illicite de Migrants, qui a été développé en détail dans la section "Description de la Bonne Pratique". Les principaux éléments de cette phase comprenaient :

- **Conception de l'Atelier** : Un plan de formation complet a été élaboré, abordant les aspects légaux, conceptuels, opérationnels et pratiques liés au TIM. La conception de l'atelier s'est basée sur les meilleures pratiques internationales et les besoins identifiés dans le contexte panaméen.

- **Sélection des Participants** : Les fonctionnaires de l'UATIM et d'autres acteurs clés ont été identifiés et sélectionnés pour participer à l'atelier. La sélection s'est basée sur des critères de compétence et de représentativité.

MISE EN ŒUVRE DE LA BONNE PRATIQUE

- **Mise en Œuvre de l'Atelier :** L'atelier s'est déroulé dans un environnement favorable à l'apprentissage, favorisant la participation active et l'échange de connaissances. Des ressources pédagogiques actualisées ont été utilisées, et des facilitateurs experts dans le domaine ont été mis à disposition.

- **Formation des Formateurs :** La formation des participants a été conçue de manière à ce qu'à la fin, ils soient prêts à agir en tant que formateurs de formateurs dans leurs domaines d'influence respectifs. Des outils pédagogiques et des stratégies leur ont été fournis pour animer des ateliers de répliques

III. Répliques de l'Atelier à l'Échelle Nationale :

Une fois que les participants à l'atelier ont acquis les compétences nécessaires, la phase de répliques à l'échelle nationale a été entreprise. Cette étape a été décrite en détail dans la section "Mise en Œuvre de la Bonne Pratique". Les répliques ont eu lieu dans plusieurs provinces du Panama, touchant un public diversifié et étendant l'impact de la formation.

L'implémentation de cette bonne pratique s'est caractérisée par son approche participative, son adaptabilité aux besoins locaux et son orientation basée sur les preuves. Chaque phase a été menée de manière rigoureuse, avec une surveillance constante et des retours d'information pour garantir la qualité et l'efficacité des activités menées.

LEÇONS APPRISES

Depuis sa création en 2021, l'UATIM au Panama a accumulé des expériences significatives qui mettent en lumière les meilleures pratiques pour lutter contre le trafic illicite de migrants (TIM) :

- **Renforcement institutionnel :** Une étape clé de cette expérience a été atteinte en 2021, lorsque la structuration et la formalisation de l'Unité des Affaires de Trafic Illicite de Migrants (UATIM) ont été réalisées. Au cours de ce processus, l'OIM a apporté son accompagnement et ses conseils, établissant ainsi une base solide pour les activités ultérieures, soulignant l'importance de mettre en place des structures institutionnelles claires pour lutter contre le TIM.

- **Formation des formateurs :** La réalisation d'ateliers de formateurs de formateurs a été une stratégie efficace pour transférer des connaissances et des compétences. La formation d'environ 20 agents de réplification a permis une diffusion des connaissances à travers le pays, avec plus de 400 personnes formées, démontrant ainsi l'efficacité de ce mode de formation.

- **Implication de la contrepartie :** La collaboration active avec le Service National de la Migration a joué un rôle crucial dans le succès de cette Bonne Pratique. L'autonomisation de la contrepartie s'est traduite par un engagement renforcé et une mise en œuvre plus efficace des activités.

- **Certification efficace en matière de documents frauduleux :** La formation spécifique à la détection de documents frauduleux, qui a été complétée en seulement cinq jours, suivie d'une certification, a

souligné l'importance d'équiper les fonctionnaires de compétences pratiques et spécialisées pour lutter contre le TIM.

- **Durabilité et continuité :** La durabilité est devenue un objectif clé, notamment en prévision des prochaines élections. La nécessité de former de nouvelles personnes et de garantir la continuité de ces initiatives est devenue évidente, mettant en avant l'importance d'établir des plans pour maintenir et étendre les réalisations obtenues. Dans cette optique, la méthodologie ToT renforce le processus d'autonomisation de l'Unité et de son personnel, rendant la pratique durable à long terme.



Licence d'Animateur. Eric Rojas développe un module de formation sur le trafic illicite de migrants. Siège social de Panama.

RECOMMANDATIONS

Sur la base des leçons apprises et de l'expérience acquise dans la mise en œuvre de cette Bonne Pratique, les recommandations suivantes sont formulées :

- **Suivre les Nouvelles Techniques du TIM, en particulier l'Utilisation des Nouvelles Technologies** : Il est suggéré que l'UATIM continue de s'adapter aux nouvelles technologies pour améliorer l'efficacité dans la détection et la prévention du TIM et intègre l'utilisation des TIC dans la réponse. Par exemple, rester au courant des réseaux sociaux et des nouvelles modalités liées au TIM.

- **Incorporation d'Experts Externes** : Explorer la possibilité d'incorporer des experts d'autres pays ou régions qui peuvent apporter des perspectives et des approches innovantes dans la lutte contre le TIM. La collaboration internationale peut enrichir davantage les stratégies mises en œuvre.

- **Promouvoir la Communication et l'Engagement** : Maintenir une communication efficace avec la partie prenante et un engagement envers les objectifs des activités mises en œuvre sur le TIM est d'une importance capitale ; cela contribue à un flux efficace d'informations et de résultats.

- **Établir des Délais et des Périodes** : Pour une mise en œuvre efficace, il est recommandé de définir des délais de manière réaliste et en fonction des ressources dans le calendrier des activités, tout en restant suffisamment adaptable aux changements.

- **Formation du Personnel de Soutien** : Encourager et former le personnel de soutien, tel que les agents de réplique, à jouer un rôle actif dans la durabilité des actions. Cela garantira une large transmission de connaissances et de compétences.

- **Mise à Jour du Contexte National** : Le personnel en charge, y compris le gestionnaire de projet, doit rester à jour par rapport au contexte national et aux politiques en vigueur. Cette mise à jour constante garantira que les stratégies sont alignées sur les besoins changeants.



Les participants de l'atelier Replica à Darién présentent un travail de groupe.

